

Communiqués

Aéroplan annonce ses résultats pour l'exercice 2006 et le quatrième trimestre de 2006

MONTREAL, le 8 fév. /CNW Telbec/ - Le Fonds de revenu Aéroplan (le "Fonds") (TSX: AER.UN) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour l'exercice 2006 et le quatrième trimestre de 2006 de Société en commandite Aéroplan ("Aéroplan SEC").

Faits saillants des résultats de l'exercice 2006

- Facturation brute : 851,9 M\$, soit une hausse annuelle de 12,9 %
- Bénéfice d'exploitation : 140,5 M\$, soit une hausse annuelle de 37,8 %
- BAIIA ajusté(*) : 216,4 M\$, soit une hausse annuelle de 28,7 %
- Encaisse distribuable(*) : 199,4 M\$, soit une hausse annuelle de 31,0 %

Faits saillants des résultats du quatrième trimestre de 2006

- Facturation brute : 226,7 M\$, en progression de 15,3 % par rapport à la même période l'an dernier
- Bénéfice d'exploitation : 37,3 M\$, soit une hausse de 23,5 %
- BAIIA ajusté(*) : 57,0 M\$, en progression de 11,3 % par rapport à la même période l'an dernier
- Encaisse distribuable(*) : 53,0 M\$, soit une hausse de 12,3 %

"Nous avons connu en 2006 une autre année marquée par une croissance vigoureuse et des réalisations importantes, au cours de laquelle nous avons offert davantage de partenariats, de primes et de valeur à nos porteurs de parts, membres et partenaires, a déclaré Rupert Duchesne, président et chef de la direction d'Aéroplan. Notre modèle d'entreprise a connu une expansion soutenue, comme en attestent l'éventail et la diversité des nouveaux partenariats que nous avons conclus ainsi que le lancement des Primes Vol ClassiquePlus d'Aéroplan, un produit d'avant-garde qui constitue une première dans l'industrie."

Résultats financiers d'Aéroplan

La facturation brute tirée de la vente de milles Aéroplan a progressé de 12,9 % pour atteindre 851,9 M\$ pour l'exercice 2006, contre 754,8 M\$ en 2005. Pour le quatrième trimestre, la facturation brute est passée de 196,6 M\$ en 2005 à 226,7 M\$ en 2006, soit une hausse de 15,3 % attribuable à la croissance générale des dépenses de consommation et au dynamisme qui continue de caractériser le secteur du voyage.

Pour l'ensemble de l'exercice 2006, le bénéfice d'exploitation s'établit à 140,5 M\$ comparativement à 101,9 M\$ en 2005, soit une progression de 37,8 %. Pour le quatrième trimestre, le bénéfice d'exploitation a été de 37,3 M\$ contre 30,2 M\$ pour le même trimestre en 2005, une hausse de 23,5 % s'expliquant surtout par la proportion plus élevée de milles Aéroplan échangés et la fréquence accrue de demande de primes, qui est en partie attribuable au lancement des Primes Vol ClassiquePlus.

À la fin de l'exercice, Aéroplan pouvait compter sur une trésorerie et des équivalents de trésorerie de 166,9 M\$ ainsi que des placements à court terme de 452,8 M\$, soit un total de 619,7 M\$, en regard de 464,9 M\$ à la fin de 2005. La réserve de 400,0 M\$ au titre des échanges de milles Aéroplan est comprise dans ce montant.

Pour l'ensemble de l'exercice, le BAIIA ajusté et l'encaisse distribuable se sont élevés à 216,4 M\$ et 199,4 M\$, respectivement, contre 168,1 M\$ et 152,2 M\$, respectivement, en 2005. Pour le quatrième trimestre, le BAIIA ajusté s'est chiffré à 57,0 M\$, comparativement à 51,2 M\$ pour la même période en 2005 et l'encaisse distribuable s'est établie à 53,0 M\$, alors qu'elle était de 47,2 M\$ pour le même trimestre de 2005.

Principales réalisations du quatrième trimestre de 2006 au chapitre de l'exploitation

Primes Vol ClassiquePlus

Le 16 octobre 2006, Aéroplan a fait toute une percée en dévoilant ses Primes Vol ClassiquePlus. Les Primes Vol ClassiquePlus donnent aux membres Aéroplan un accès illimité au stock de places disponibles sur l'ensemble des réseaux d'Air Canada et d'Air Canada Jazz, en économique comme en classe Affaires. Les nouvelles Primes Vol ClassiquePlus d'Aéroplan offrent plus de choix et de souplesse, mais il importe de souligner que notre produit Primes Vol Classique existant n'a pas changé. La grille de millage fixe et la disponibilité des places constituent toujours l'élément central de la proposition de valeur faite par Aéroplan à ses membres (p. ex., il faut toujours 15 000 milles Aéroplan pour une prime VolClassique Toronto-New York et 25 000 milles Aéroplan pour une prime VolClassique Montréal-Los Angeles). Ces primes continueront de représenter 8 % de la capacité d'Air Canada et d'Air Canada Jazz sur toutes les lignes disponibles tous les mois sur chaque ligne.

Grâce au produit Primes Vol ClassiquePlus, la capacité disponible en excédent de la capacité de 8 % du produit Primes Vol Classique est proposée

aux membres selon des niveaux de millage variables. Aéroplan utilise, pour afficher les disponibilités et faire les réservations, un outil nouveau et innovateur permettant de repérer les sièges disponibles et de calculer le nombre de milles requis. Le nombre de milles requis pour obtenir des Primes Vol ClassiquePlus est fondé sur le prix réel des billets d'avion (moins les escomptes négociés par Aéroplan en tant que principal acheteur des places du transporteur aérien) et, par conséquent, il varie de la même façon que les tarifs des transporteurs aériens, en fonction de facteurs tels que l'origine, la destination, les saisons ainsi que l'heure et le jour du vol.

Les membres peuvent choisir la façon et le moment qui leur conviennent pour échanger des milles contre des primes-voyages répondant à leurs besoins particuliers. Les réservations faites à l'avance tendent à offrir le meilleur accès aux Primes VolClassique d'Aéroplan, qui sont parmi les meilleures du secteur; toutefois, dans le cas des Primes Vol ClassiquePlus, il est possible de réserver des primes-voyages jusqu'à deux heures avant le départ d'un vol, dans la mesure où il reste des places libres.

Les conditions des Primes VolClassique et Vol ClassiquePlus d'Aéroplan sont similaires à celles dont sont normalement assortis les billets d'avion à prix élevé : les modifications, annulations et remboursements peuvent être facilement effectués par l'entremise des centres de contacts d'Aéroplan, ce qui permet de voyager sans avoir à s'inquiéter ni à se bousculer.

Partenariats et promotions

Le 21 novembre 2006, la CIBC, qui est partenaire d'Aéroplan, a annoncé l'introduction d'un multiplicateur de milles : il s'agit d'un nouveau produit qui apporte des améliorations significatives à la carte Aéro Or CIBC VISA de façon à permettre aux titulaires d'accumuler automatiquement moitié plus de milles Aéroplan avec les achats quotidiens qu'ils règlent par carte de crédit dans les épiceries, stations-service et pharmacies au Canada comme à l'étranger. Grâce au nouveau multiplicateur de milles CIBC, les titulaires de carte obtiennent un mille Aéroplan et demi, au lieu de un mille, par dollar dépensé sur des achats courants.

Cette amélioration, qui s'inscrit dans la stratégie de détail d'Aéroplan, procure une valeur significative aux membres Aéroplan et aux titulaires de cartes de la CIBC.

Au quatrième trimestre de 2006, trois ententes de partenariat et un programme promotionnel national ont été annoncés.

Home Hardware

Aéroplan et Home Hardware Stores Limited ont annoncé que les deux entreprises ont conclu un partenariat exclusif national et pluriannuel. Plus tard cet hiver, les membres Aéroplan pourront accumuler un mille Aéroplan par tranche de 2 \$ d'achat effectué dans plus de 1 000 quincailleries Home Hardware, centres de rénovation Home Hardware et magasins Home Building Centre et Home Furniture participants à l'échelle du Canada.

Pepsi-QTG

Aéroplan et Pepsi-QTG Canada ont annoncé que les deux entreprises ont formé un partenariat pluriannuel visant à offrir des milles Aéroplan à l'égard de certaines marques de produits de petit-déjeuner Quaker et Tropicana. C'est la première fois qu'une société proposant des articles de consommation emballés s'associe au programme Aéroplan en qualité de partenaire.

Des promotions marketing utilisant les milles Aéroplan comme moyen incitatif seront lancées pour accroître la consommation de produits ainsi que la fréquence des achats et pour diriger la clientèle vers les détaillants qui distribuent des marques précises de produits de petit-déjeuner Quaker et Tropicana.

Cette offre de fidélisation permanente axée sur les petits-déjeuners permettra aux consommateurs d'accumuler 10 milles Aéroplan pour chaque produit acheté. Le partenariat a démarré avec un certain nombre d'articles de petit-déjeuner Quaker et Tropicana spécialement désignés. Les autres éléments promotionnels comprendront notamment des concours, des offres de milles-bonis Aéroplan et des promotions tactiques.

Accor Hotels

Aéroplan et Accor Hotels ont annoncé que Sofitel et Novotel, deux des enseignes du groupe hôtelier Accor, offriront désormais aux membres Aéroplan la possibilité d'accumuler des milles Aéroplan lorsqu'ils séjournent dans un des 590 établissements Accor n'importe où dans le monde. Les membres Aéroplan peuvent accumuler 500 milles Aéroplan par séjour dans un Sofitel et 250 milles Aéroplan par séjour dans un Novotel. En outre, ils obtiendront, dans le cadre d'une promotion spéciale de lancement, le double du millage Aéroplan chaque fois qu'ils descendront d'ici au 30 mars 2007 dans un de ces établissements de la chaîne au Canada ou aux États-Unis.

DaimlerChrysler Canada Inc.

Aéroplan et DaimlerChrysler Canada Inc., constructeur de voitures de tourisme et de grand tourisme sport, d'utilitaires sport, de mini-fourgonnettes et de camions légers de marque Chrysler, Jeep et Dodge, ont annoncé une promotion donnant aux membres Aéroplan la possibilité d'accumuler et d'échanger des milles Aéroplan en achetant ou en louant un nouveau véhicule admissible de marque Chrysler, Jeep ou Dodge chez un des 460 concessionnaires participants au Canada. La promotion était en vigueur du 1er novembre 2006 au 2 janvier 2007.

Nouvelles primes non aériennes

Aéroplan a lancé trois nouvelles cartes prépayées, à valeur stockée, dans les catégories Mode, Chez-soi et Sommelier. Ces primes non aériennes

ultrasouples s'ajoutent à la collection, déjà sur le marché et très en demande, des cartes Gastronomie, Spa, Sports, Divertissement et Evasion. Les membres peuvent échanger leurs milles Aéroplan contre des cartes de deux valeurs en espèces : 14 000 milles Aéroplan pour une carte d'une valeur de 100 \$ et 33 500 milles Aéroplan pour une carte d'une valeur de 250 \$. Il est aussi facile d'utiliser la carte dans un établissement des catégories indiquées que de demander si American Express est acceptée au moment de la présenter en personne, au téléphone, en ligne ou par la poste.

Distributions

Le 16 octobre 2006, on a annoncé que les fiduciaires du Fonds avaient approuvé une augmentation de 12 % des distributions en trésorerie mensuelles aux porteurs de parts, qui passent de 0,0625 \$ par part, l'équivalent de 0,75 \$ sur une base annualisée, à 0,0700 \$ par part, l'équivalent de 0,84 \$ sur une base annualisée, et ce, à compter de la distribution versée le 15 janvier 2007 aux porteurs de parts inscrits le 29 décembre 2006.

Distribution et échange d'ACE

Le 28 décembre 2006, on a annoncé que, en vue d'une distribution par Gestion ACE Aviation Inc. ("ACE") de parts du Fonds à ses actionnaires aux termes d'un plan d'arrangement prévu par la loi et approuvé en octobre 2006, ACE a échangé 50 000 000 de parts de Société en commandite Aéroplan contre un nombre équivalent de parts du Fonds.

L'échange a été réalisé conformément aux conditions du contrat de liquidité pour les investisseurs conclu au moment du premier appel public à l'épargne du Fonds de revenu Aéroplan. Les parts du Fonds acquises par ACE dans le cadre de l'échange ont été distribuées le 10 janvier 2007 aux actionnaires d'ACE.

Le 10 janvier 2007, ACE a échangé 60 000 000 de parts de Société en commandite Aéroplan contre un nombre équivalent de parts du Fonds, conformément aux conditions du contrat de liquidité pour les investisseurs. Le Fonds compte à présent 159 454 165 parts émises et en circulation, et il détient une participation de 79,7 % dans Société en commandite Aéroplan. A la suite de l'échange, ACE continue de détenir une participation globale de 50,3 % dans Société en commandite Aéroplan, soit une participation directe de 20,3 % dans Société en commandite Aéroplan et de 37,6 % dans le Fonds.

Changements au programme

Le 16 octobre 2006, Aéroplan a annoncé des changements aux conditions du programme régissant l'expiration du millage.

A compter du 1er janvier 2007, les milles qui seront demeurés sept ans dans un compte sans avoir été utilisés expireront et seront retranchés du solde. Autrement dit, les milles Aéroplan émis le 1er janvier 2007 ou par la suite pourront être échangés pendant sept ans (84 mois) à partir du mois où ils ont été accumulés. Tous les milles Aéroplan émis avant le 1er janvier 2007 seront considérés comme ayant été accumulés le 31 décembre 2006, peu importe la date réelle de l'activité. Ainsi, les milles accumulés n'importe quand avant le 1er janvier 2007 expireront le 31 décembre 2013.

A compter du 1er juillet 2007, Aéroplan modifiera les conditions de sa politique d'expiration du millage. Les membres devront avoir fait au moins une opération, consistant en une accumulation ou un échange de milles, au cours des 12 mois précédents. Si, au 1er juillet 2007, un membre n'a ni accumulé ni échangé des milles entre le 1er juillet 2006 et le 30 juin 2007, les milles qui se trouveront dans son compte expireront. Les membres pourront faire réactiver leur compte et se faire remettre leurs milles, en tout ou en partie, moyennant des frais de traitement de 30 \$ plus un cent par mille remis, taxes en sus.

Comme toujours, la politique d'expiration d'Aéroplan ne s'applique pas aux mineurs.

Mesures non conformes aux PCGR

Afin de mieux comprendre les résultats, Aéroplan utilise les termes suivants :

Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement ajusté (le "BAIIA ajusté")

Le BAIIA ajusté en fonction de certains facteurs particuliers aux activités d'Aéroplan, tels que les variations des produits perçus d'avance et la variation des frais d'échange futurs (le "BAIIA ajusté"), est utilisé par la direction pour évaluer le rendement, pour mesurer la conformité aux clauses restrictives relatives à la dette et pour prendre des décisions concernant les distributions à effectuer aux porteurs de parts. De l'avis de la direction, le BAIIA ajusté aide les investisseurs à comparer le rendement d'une société d'une manière uniforme, sans égard à l'amortissement, qui par sa nature est un élément hors trésorerie et peut varier de façon importante en fonction des méthodes de comptabilisation utilisées ou de divers facteurs hors exploitation tels que le coût d'origine.

Le BAIIA ajusté n'est pas une mesure conforme aux PCGR, ne se compare pas à des mesures similaires présentées par d'autres entités et ne se substitue pas au bénéfice d'exploitation ou au bénéfice net comme indicateur du rendement. Pour un rapprochement avec les PCGR, veuillez vous reporter au Sommaire des résultats d'exploitation et rapprochement du BAIIA ajusté et de l'encaisse distribuable. Le BAIIA ajusté ne doit pas être utilisé comme mesure exclusive des flux de trésorerie, puisqu'il ne tient compte ni de la croissance du fonds de roulement, ni des dépenses en immobilisations, des remboursements de la dette et d'autres sources et utilisations de la trésorerie, lesquels sont présentés dans les états des flux de trésorerie.

Voir à l'annexe ci-jointe le Sommaire des résultats d'exploitation et rapprochement du BAIIA ajusté et de l'encaisse distribuable.

Encaisse distribuable

L'encaisse distribuable est une mesure non conforme aux PCGR généralement utilisée par les fiducies à capital variable canadiennes comme indicateur du rendement financier. Elle ne doit pas être considérée comme une mesure de la liquidité ni comme substitut des mesures comparables établies conformément aux PCGR. L'encaisse distribuable peut différer de calculs similaires présentés par d'autres entités et, par conséquent, peut ne pas être comparable à l'encaisse distribuable présentée par ces entités.

Aéroplan compte verser des distributions mensuelles égales à ses associés inscrits aux registres le dernier jour ouvrable de chaque mois. La direction et le conseil d'administration examineront périodiquement les distributions en trésorerie, de manière à tenir compte du rendement courant et prospectif d'Aéroplan.

Voir à l'annexe ci-jointe le rapprochement de l'encaisse distribuable et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Les états financiers annuels et la présentation aux investisseurs ainsi que l'information financière supplémentaire non vérifiée seront accessibles sur le site Web des Relations avec les investisseurs à aeroplan.com.

Téléconférence trimestrielle avec les investisseurs et Webdiffusion

Aéroplan tiendra une téléconférence avec les analystes à 11 h (heure de l'Est), le jeudi 8 février 2007, pour discuter des résultats du quatrième trimestre de 2006. On peut participer à la conférence en composant le 416 695-5259 dans la région de Toronto ou le 1 877 888-3490 (sans frais) partout ailleurs. La téléconférence sera webdiffusée simultanément à l'adresse <http://events.startcast.com/events/20/B0040>.

La téléconférence et une présentation aux investisseurs et aux analystes seront archivées sur le site Web des Relations avec les investisseurs d'Aéroplan au www.aeroplan.com. On pourra l'écouter en reprise jusqu'au 8 mars 2007 en composant le 416 695-5275, code d'accès 6390283#, dans la région de Toronto ou le 1 888 509-0081, code d'accès 639028#, partout ailleurs.

A propos du Fonds de revenu Aéroplan

Le Fonds est une fiducie à capital variable sans personnalité morale établie en vertu des lois de la province de l'Ontario, pour acquérir et détenir indirectement une participation dans les parts en circulation d'Aéroplan. Le Fonds a indirectement une participation de 79,7 % dans Aéroplan, le reste étant détenu par ACE.

A propos d'Aéroplan

Aéroplan est l'entreprise de services de promotions liés à la fidélisation par excellence au Canada, qui a pour vocation d'élaborer et de mettre en oeuvre des programmes visant à fidéliser ses membres d'élite.

Les millions de membres Aéroplan accumulent des milles Aéroplan par l'intermédiaire de son réseau de plus de 60 partenaires d'envergure mondiale, représentant au-delà de 100 marques dans les secteurs de la finance, du commerce de détail et du voyage.

Les milles accumulés peuvent être échangés contre des Primes VolClassique, comptant parmi les meilleurs du secteur, des Primes Vol ClassiquePlus novatrices et des Primes Vol Star Alliance utilisables à l'échelle du globe, qui donnent accès à pas moins de 850 destinations dans le monde. En 2006 seulement, plus de 1,4 million de primes-voyages aller-retour ont été émises. Aéroplan propose par ailleurs plus de 400 primes non aériennes fort attrayantes (spécialités, marchandises et expériences), ainsi que des primes pour des séjours à l'hôtel et la location de voitures.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet d'Aéroplan, visitez le site www.aeroplan.com.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs. Ces derniers se reconnaissent au moyen de termes, d'expressions ou de verbes, employés parfois au futur ou au conditionnel, comme "prévoir", "croire", "pouvoir", "estimer", "s'attendre à", "avoir l'intention de", "envisager", "prévoir", "projeter" et d'autres expressions ou termes semblables, y compris des allusions à des hypothèses. Ces énoncés peuvent représenter, par exemple, des commentaires sur des stratégies, des attentes, des objectifs, des activités prévues ou des mesures éventuelles. De par leur nature, les énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent des risques et des incertitudes non négligeables. Les prévisions, les prédictions ou les énoncés prospectifs ne sont pas fiables en raison notamment d'événements externes qui peuvent changer et d'incertitudes auxquelles les activités sont soumises en général.

Ces énoncés font intervenir des risques, des incertitudes et d'autres facteurs, connus et inconnus, susceptibles de faire varier considérablement les résultats, le rendement ou les réalisations réels par rapport à ceux énoncés dans les énoncés prospectifs. Les résultats indiqués dans les énoncés prospectifs peuvent différer sensiblement des résultats réels pour plusieurs raisons, y compris notamment la perte d'un partenaire important, des perturbations dans l'industrie du voyage, des changements importants dans l'utilisation ou l'accumulation de milles Aéroplan et l'échange prévu de milles contre des primes, la concurrence dans le secteur, l'industrie en général ainsi que la conjoncture de l'économie et du marché, les coûts liés à l'offre et à la capacité, les changements et l'augmentation des coûts dans l'industrie aérienne, les frais d'échange futurs non provisionnés, la saisonnalité, les relations avec le personnel, la dépendance envers le personnel clé, les problèmes technologiques, l'évolution défavorable de la réglementation, les poursuites intentées ou en instance et les interventions de tiers.

Ces énoncés prospectifs représentent les attentes d'Aéroplan en date du 7 février 2007, mais ils peuvent changer par la suite. Aéroplan n'a aucunement l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs que ce soit en raison d'une nouvelle information, d'un nouvel événement ou pour toute autre raison, sauf si cela est exigé en vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières applicable.

(*) Voir la rubrique intitulée Mesures non conformes aux PCGR

SOMMAIRE DES RESULTATS D'EXPLOITATION ET RAPPROCHEMENT DU BAIIA AJUSTE ET DE L'ENCAISSE DISTRIBUABLE

Les principales données financières qui suivent, à l'exception du BAIIA ajusté, de la variation des frais d'échange futurs, de l'encaisse distribuable et de l'encaisse distribuable par part, ont été tirées des états financiers historiques vérifiés d'Aéroplan pour les exercices terminés les 31 décembre 2006, 2005 et 2004, et des notes y afférentes, inclus dans les documents annuels d'Aéroplan déposés sur le site Web de SEDAR, à www.sedar.com, et dans le site Web d'Aéroplan, à www.aeroplan.com, à la section dédiée aux relations avec les investisseurs.

(en milliers, sauf l'information sur les milles et les parts)	Exercices terminés les 31 décembre		
	2006	2005	2004
	----	----	----
Nombre de milles Aéroplan émis (en milliards)	69,7	62,6	58,2
Nombre total des milles Aéroplan échangés (en milliards)	57,8	52,2	45,7
Nombre de milles Aéroplan échangés (en milliards)	49,3	40,4	29,3
Facturation brute au titre de la vente des milles Aéroplan	851 851 \$	754 786 \$	692 275 \$
Produits au titre des milles Aéroplan	709 269	582 883	423 949
Honoraires reçus d'Air Canada au titre du programme hiérarchisé pour grands voyageurs, de la gestion des centres de contacts et de la commercialisation	10 121	12 666	54 261
Autres produits	49 997	44 352	39 756
Total des produits	769 387	639 901	517 966
Coût des primes	(465 254)	(397 042)	(273 631)
Marge brute	304 133	242 859	244 335
Charges d'exploitation avant amortissement	(149 406)	(132 459)	(139 386)
Amortissement	(14 260)	(8 491)	(4 425)
Bénéfice d'exploitation	140 467 \$	101 909 \$	100 524 \$
Amortissement	14 260	8 491	
Variation des produits perçus d'avance			
Facturation brute au titre de la vente des milles Aéroplan	851 851	754 786	
Produits au titre des milles Aéroplan	(709 269)	(582 883)	
Variation des frais d'échange futurs(1) (variation du nombre net de milles Aéroplan en cours x coût moyen des primes par mille pour la période)	(80 915)	(114 165)	
BAIIA ajusté	216 394 \$	168 138 \$	
Intérêts créditeurs (débiteurs), montant net	4 941	(666)	
Investissements de maintien	(21 923)	(15 284)	
Encaisse distribuable	199 412 \$	152 188 \$	
Nombre moyen pondéré de parts en circulation(2)	199 707 713	187 739 727	175 000 000
Encaisse distribuable par part	0,9985 \$	0,8106 \$	
Bénéfice net, selon les PCGR	143 529 \$	100 304 \$	100 803 \$
Résultat par part, selon les PCGR	0,7187 \$	0,5343 \$	0,5760 \$
Total de l'actif	824 383 \$	674 221 \$	344 631 \$

Total du passif à long terme	967 921 \$	944 183 \$	529 762 \$
------------------------------	------------	------------	------------

Total des distributions mensuelles déclarées, après le placement	146 460 \$	70 740 \$	
Total des distributions mensuelles déclarées par part, après le placement	0,7323 \$	0,3768 \$	
Distributions déclarées avant le placement	-	311 000 \$	601 453 \$

	Variation annuelle (%)	
(en milliers, sauf l'information sur les milles et les parts)	2006 par rapport à 2005	2005 par rapport à 2004
Nombre de milles Aéroplan émis (en milliards)	11,3	7,6
Nombre total des milles Aéroplan échangés (en milliards)	10,7	14,2
Nombre de milles Aéroplan échangés (en milliards)	22,0	37,9
Facturation brute au titre de la vente des milles Aéroplan	12,9	9,0
Produits au titre des milles Aéroplan	21,7	37,5
Honoraires reçus d'Air Canada au titre du programme hiérarchisé pour grands voyageurs, de la gestion des centres de contacts et de la commercialisation	(20,1)	(76,7)
Autres produits	12,7	11,6
Total des produits	20,2	23,5
Coût des primes	17,2	45,1
Marge brute	25,2	(0,6)
Charges d'exploitation avant amortissement	12,8	(5,0)
Amortissement	67,9	91,9
Bénéfice d'exploitation	37,8	1,4
Amortissement		
Variation des produits perçus d'avance		
Facturation brute au titre de la vente des milles Aéroplan		
Produits au titre des milles Aéroplan		
Variation des frais d'échange futurs(1)		
(variation du nombre net de milles Aéroplan en cours x coût moyen des primes par mille pour la période)	(29,1)	
BAIIA ajusté	28,7	
Intérêts créditeurs (débiteurs), montant net	841,9	
Investissements de maintien	43,4	
Encaisse distribuable	31,0	
Nombre moyen pondéré de parts en circulation(2)		
Encaisse distribuable par part	23,2	
Bénéfice net, selon les PCGR	43,1	
Résultat par part, selon les PCGR	34,5	
Total de l'actif	22,3	95,6
Total du passif à long terme	2,5	78,2
Total des distributions mensuelles déclarées, après le placement	107,0	
Total des distributions mensuelles déclarées par part, après le placement	94,4	

Distributions déclarées
avant le placement (48,3)

- 1) Le coût unitaire issu de ce calcul s'applique rétroactivement à toutes les périodes antérieures et a donc pour effet une réévaluation du passif en fonction du dernier coût moyen unitaire disponible.
- 2) Le nombre moyen pondéré de parts utilisé dans les calculs de l'encaisse distribuable et du résultat par part a été établi après retraitement des parts; il correspond à 175 000 000 de parts d'Aéroplan en circulation pour les périodes présentées jusqu'au 28 juin 2005.

RAPPROCHEMENT DE L'ENCAISSE DISTRIBUABLE ET DES FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'EXPLOITATION

(en milliers de dollars)	Exercices terminés les 31 décembre	
	2006	2005
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	320 977 \$	320 364 \$
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	(17 579)	(38 727)
Rémunération à base d'actions	(3 621)	-
Mise de fonds relative aux différents régimes d'intéressement	2 473	-
Variation des frais d'échange futurs	(80 915)	(114 165)
Investissements de maintien	(21 923)	(15 284)
Encaisse distribuable	199 412 \$	152 188 \$

SOMMAIRE DES RESULTATS TRIMESTRIELS

La présente section fournit des informations sur les résultats des huit derniers trimestres écoulés, dont le tout dernier terminé le 31 décembre 2006.

(en milliers sauf l'information sur les parts) (NON VERIFIES)	T4	2006 T3	T2	T1
\$	\$	\$	\$	
Facturation brute	226 728	211 245	212 376	201 502
Total des produits	208 404	178 391	182 534	200 058
Coût des primes	120 160	107 741	112 470	124 883
Marge brute	88 244	70 650	70 064	75 175
Charges d'exploitation avant amortissement	47 451	34 464	34 948	32 438
Amortissement	3 479	3 155	3 884	3 742
Bénéfice d'exploitation	37 314	33 031	31 232	38 995
Bénéfice net	38 469	34 320	31 755	38 985
BALIA ajusté	56 975	53 359	51 470	54 390
Encaisse distribuable	52 996	50 664	44 348	51 099
Encaisse distribuable par part	0,2655	0,2533	0,2217	0,2555
Résultat par part, selon les PCGR	0,1927	0,1716	0,1588	0,1949

(en milliers sauf l'information sur les parts) (NON VERIFIES)	T4	2005 T3	T2	T1
\$	\$	\$	\$	
Facturation brute	196 568	195 533	185 824	176 861
Total des produits	154 022	156 266	157 065	172 548
Coût des primes	83 474	101 739	100 226	111 603
Marge brute	70 548	54 527	56 839	60 945
Charges d'exploitation avant amortissement	37 012	32 254	29 788	33 405
Amortissement	3 367	1 759	1 706	1 659

Bénéfice d'exploitation	30 169	20 514	25 345	25 881
Bénéfice net	29 729	19 431	25 362	25 782
BALIA ajusté	51 239	40 252	40 799	37 571
Encaisse distribuable	47 231	35 889	37 066	33 722
Encaisse distribuable par part	0,2362	0,1794	0,2111	0,1927
Résultat par part, selon les PCGR	0,1486	0,0972	0,1445	0,1473

Pour plus de renseignements: Médias: Gillian Hewitt, (416) 352-3706, gillian.hewitt@aeroplan.com; Analystes: Trish Moran, (416) 352-3728, trish.moran@aeroplan.com

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

